

elles induisent une fortification féodale plus importante qu'elle n'était réellement.

A ces fiefs du domaine privé des comtes de Savoie, il faut ajouter celui d'Arloz, que la famille de ce nom n'a jamais possédé ; Rossillon, l'une des plus anciennes et probablement la première de leurs seigneuries dans le Bugey ; Seyssel, ville assise sur les deux rives du Rhône, laquelle n'a jamais été inféodée, même à titre d'apanage. Par lettres patentes de Philibert Emmanuel, elle fut perpétuellement unie à la couronne ducale, privilège respecté, par la suite, lorsque les habitants réclamèrent contre une inféodation par le duc Charles Emmanuel en faveur d'un Seyssel, marquis d'Aix-les-Bains ; Saint-Rambert, siège du juge mage des princes de Savoie, érigé en marquisat, l'an 1576, pour un prince de Savoie, et dont le château fut démoli par le maréchal de Biron, sous Henri IV.

PIERRE CHÂTEL.

Dans cette revue des fiefs de la maison de Savoie dans le Bugey, nous consacrons un chapitre spécial à Pierre-Châtel, établissement religieux et militaire tout à la fois, sous l'ancien régime, et qui a conservé son importance comme forteresse nationale.

Pierre-Châtel fut un fief médiat des comtes de Savoie, jusqu'au temps où Amédée VI, *le Comte Vert*, y fonda une chartreuse. La position en quelque sorte inexpugnable du château sur un immense rocher, presque de tous côtés taillé à pic et baigné par le Rhône, à l'ouverture de l'entrée principale du Bugey du côté de la Savoie, n'a jamais permis qu'il fut au pouvoir d'un vassal, et que, par une singulière anomalie, il cessât d'être château-fort encore qu'il fut monastère. Au moyen-âge comme sous Napoléon, cette forteresse